

**PLAN SANTE SECURITE AU TRAVAIL
DES EXPLOITANTS AGRICOLES
DE LA REGION GUADELOUPE**

PERIODE : 2011- 2015

PREAMBULE

Le Plan Santé Sécurité au Travail (PSST) de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) de la Guadeloupe est décliné du PSST national de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) établi pour la période de 2011 à 2015.

Ce dernier définit le cadre de référence, les principes généraux et la démarche qui constituent les fondements de la politique nationale de Santé Sécurité au Travail au service des actifs agricoles. Il est constitué d'un socle commun qui comporte 6 Axes de Développement Nationaux (ADN), 6 Axes Mutualisés d'Intervention (AMI) et des Actions Locales Prioritaires (ALP).

En Guadeloupe, la MSA est opérationnelle au sein de la CGSS et la mission Santé Sécurité au Travail de la MSA est confiée à la Direction des Risques Professionnels.

Pour mener à bien cette mission, un Contrôleur de Sécurité est dédié au secteur agricole ; il opère pour l'ensemble des actifs agricoles (salariés et exploitants). Particularités des DOM, les entreprises et salariés agricoles sont intégrés au Régime Général de la Sécurité Sociale.

Aussi, certains axes sont présentés « sans objet » dans le cadre de ce Plan SST car ils sont destinés aux entreprises agricoles. Les actions en vers ce public sont menées dans le cadre du Régime Général.

AXES DE DEVELOPPEMENTS NATIONAUX

1- Le risque chimique (phytosanitaire et CMR)

Le risque à l'emploi de nombreux produits chimiques (phytopharmaceutiques, dont certains sont des CMR), est un des tous premiers risques auxquels les exploitants agricoles sont le plus exposés. Mal utilisés, ils sont susceptibles, à plus ou moins long terme, d'être à l'origine de maladies professionnelles (MP).

L'action de prévention s'impose à double titre :

- d'une part, pour leur propre connaissance lors de la manipulation des produits. Formation Certiphyto (Certificat pour l'ensemble des usages professionnels des produits phytopharmaceutiques)
- d'autre part, en signalant leurs propres symptômes d'intoxication avec la démarche « phyt'attitude, signaler c'est déjà protéger ».

Deux organismes ont été retenus en Guadeloupe : la Chambre d'Agriculture et le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles pour assurer les formations Certiphyto.

La CGSS Guadeloupe intervient dans les formations organisées depuis Février 2011 par la Chambre d'agriculture.

Le programme de notre intervention se base sur les supports actuels transmis par la CCMSA et vise deux objectifs :

- transmission de connaissances en matière d'utilisation des produits phytopharmaceutiques et conséquences sur la santé.
- présentation du service Prévention de la CGSS et de son offre de service pour des rendez-vous futurs avec les exploitants agricoles.

Une convention de partenariat est en cours d'élaboration entre les deux organismes (2011).

	Actions CMR	Suivi (indicateurs)
2011	Intervention de la DRP dans les formations Certiphyto. Convention Chambre d'agriculture et CGSS.	Nb de sessions Nb de stagiaires

2012	Intervention de la DRP dans les formations Certiphyto (Chambre agriculture et CFPPA) Ajustement des contenus de l'intervention de la DRP en fonction des travaux du groupe projet national	Nb de sessions Nb de stagiaires
2013	Intervention de la DRP dans les formations Certiphyto.	Nb de sessions Nb de stagiaires
2014	Intervention de la DRP dans les formations Certiphyto.	Nb de sessions Nb de stagiaires
2015	Intervention de la DRP dans les formations Certiphyto.	Nb de sessions Nb de stagiaires

2- Les TMS

La CGSS envisage de traiter la prévention des TMS dans le secteur des cultures spécialisées et en particulier pour les activités de Maraîchage. Ceci, à partir des résultats des travaux du groupe projet national. Nous souhaitons donc, sans participer au groupe être destinataire de l'avancée des travaux (Année 2013). L'action débutera par la formation du Contrôleur de Sécurité (Année 2014 si Module de formation pour le réseau SST mis en place) et action vers le public exploitant dans ce domaine en 2014/2015.

	Actions TMS	Suivi (indicateurs)
2012	-	-
2013	Appropriation des travaux du groupe national « TMS et Maraichage » et déclinaison régionale d'actions.	Projet d'action « TMS chez les maraichers»
2014	Actions envers le public des maraichers	Nb de maraîchers sensibilisés.
2015	Suivi des actions menées	Nb de maraîchers sensibilisés

3- Les RPS

La CGSS souhaite bénéficier du transfert de savoir sur la méthodologie Satis'Action pour envisager des actions auprès des exploitants agricoles en concertation avec le service de Médecine du Travail (2011/2012).

Aujourd'hui l'approche méthodologique déployée auprès des entreprises par la CGSS est celle de l'Institut National de Recherche et Sécurité (INRS).

Il convient d'apprécier les deux méthodes et construire les messages et les mesures de prévention à destination de la cible « exploitants agricoles ».

Les exploitants agricoles seront conviés aux manifestations de prévention des RPS menées par la Direction des Risques Professionnels.

En 2013, une action de sensibilisation spécifique aux exploitants agricoles pourrait être menée avec le Service de Santé au Travail, ceci en fonction de l'expertise médicale issue des visites médicales.

	Actions RPS	Suivi (indicateurs)
2011	Formation de la DRP-CGSS au module satis'action. Invitation des exploitants agricoles aux manifestations organisées par le régime général	Participation effective de la DRP-CGSS à une information/formation
2012	Identification des besoins en prévention des RPS par le médecin du travail à travers les visites médicales.	Rapport d'activités du CIST
2013	Action de sensibilisation conjointe CIST/CGSS-DRP à destination des exploitants agricoles <u>si le risque est avéré.</u>	Action menée
2014	Suivi des exploitants	Nb d'exploitants
2015	Suivi des exploitants	Nb d'exploitants

4- Les risques liés aux animaux et les zoonoses

Les actions dans ce domaine pourront être menées avec la collaboration du Service de Santé au Travail avec lequel nous avons signé une convention pour assurer une visite médicale des exploitants agricoles.

Le médecin du Travail dédié aux exploitants agricoles suivra une formation sur les zoonoses en Mars 2011.

A partir des deux années d'exercices (2011, 2012), nous apprécierons le risque de Zoonose en Guadeloupe. Résultats attendus en 2013.

	Actions Animaux et Zoonoses	Suivi (indicateurs)
2011	Formation du médecin du travail au risque de zoonose à l'INMA.	

2012	Suivi des exploitants agricoles potentiellement exposés	Rapport d'activités du CIST
2013	Suivi des exploitants agricoles potentiellement exposés	Rapport d'activités du CIST
2014	Action de sensibilisation sur les zoonoses <u>si le risque est avéré</u> auprès d'une population avec la collaboration du CIST.	
2015	Suivi de l'action de sensibilisation	Nb d'exploitants

5- Les risques liés aux équipements de travail agricoles

Des campagnes de mesures vibration corps entier avec l'utilisation de tracteurs ont été menées avec le concours de la CARSAT Auvergne et se poursuivront auprès des exploitants qui disposent de ce type de matériel (tracteurs).

Par ailleurs en 2009, un accident mortel a été causé par une machine agricole ne répondant pas aux normes européennes (absences de marquage CE, pas de manuel d'instruction, absence de formation de l'exploitant). La CGSS –MSA entend poursuivre le champ d'investigation sur l'entrée des machines non conforme sur le territoire de Guadeloupe. (2012)

	Actions Equipements de travail agricoles	Suivi (indicateurs)
2011	Mesures vibration corps entier par le Centre de mesure physique de la CARSAT Auvergne chez les exploitants disposant d'une machine agricole type tracteurs.	Nombre de mesures réalisées et récapitulatif des actions de prévention préconisées.
2012	<p>1- Poursuite des mesures Vibrations corps entier</p> <p>2- Rencontre des acteurs (Douanes, répression des fraudes) pour procédure d'introduction sur le marché de matériel agricole non conforme CE. Action menée dans</p>	<p>Nombre de mesure s réalisées et récapitulatif des actions de prévention préconisées.</p> <p>Etat des lieux réalisé avec la direction du travail et la DRP.</p>

	le cadre du PRST2	
2013	-	
2014	-	
2015	-	

6- Les Très Petites Entreprises agricoles

Les actions en vers ce public sont menées via le Régime Général avec possibilité d'Aides Financières Simplifiées et d'une Convention Régionale d'Objectif dédiée au secteur de culture, d'élevage et d'agro-transformation signée entre la CNAMTS et les organisations socio-professionnelles.

ACTIONS MUTUALISEES D'INTERVENTION

1- Le risque routier professionnel (RRP)

La CGSS conduit depuis plusieurs années des manifestations de sensibilisation sur le risque routier professionnel dans le cadre de la semaine nationale de sécurité routière.

Cette année nous allons élargir les invitations en ciblant également le public des exploitants agricoles (2011).

L'objectif est de sensibiliser les exploitants agricoles au caractère et aux conséquences très graves des accidents de la route.

Deux axes de prévention seront privilégiés :

- L'utilisation du véhicule pour le travail qui nécessite qu'il soit aménagé et équipé de façon à permettre des déplacements sûrs mais aussi qu'il soit maintenu en bon état de fonctionnement. Les principaux véhicules visés seront les Véhicules Utilitaires Légers (VUL) et les machines et matériels agricoles déplacés sur les routes.
- Les compétences requises pour conduire un véhicule dans le travail sont aujourd'hui supposées acquises par la simple présentation d'un permis de conduire. Cependant, conduire pour son travail est différent de conduire à titre privé et la prévention du risque routier professionnel nécessite d'utiliser une approche globale centrée sur l'organisation du travail.

	Actions RRP	Suivi (indicateurs)
2011	-Sensibilisation directe sur l'exploitation - Sensibilisation lors des sessions « parcours d'installation » - Invitation des exploitants agricoles aux journées de sensibilisation au RRP du régime général (cible NI)	Nb de participants exploitants agricoles
2012	-Sensibilisation directe sur l'exploitation - Sensibilisation lors des sessions « parcours d'installation » -Invitation des exploitants agricoles aux journées de sensibilisation au RRP du régime général (Cible NI)	Nb de participants exploitants agricoles
2013	-Sensibilisation directe sur l'exploitation - Sensibilisation lors des sessions « parcours d'installation » -Invitation des exploitants agricoles aux journées de sensibilisation au RRP du régime général	Nb de participants exploitants agricoles
2014		
2015		

2- Nouveaux installés (NI)

La CGGS par l'intermédiaire de son Contrôleur de Sécurité intervient avec le concours d'un technicien de la MSA dans le parcours d'installation des NI (21h). L'installation est un moment privilégié pour aider le futur exploitant ou nouveau Installé (NI) à intégrer dans son projet sa santé et sa sécurité pour pérenniser son exploitation. La démarche porte sur une sensibilisation à l'évaluation des risques et les moyens de les prévenir lors de la formation des NI. La visite sur le terrain s'organise à la demande du NI et/ou de visite commune entre les services MSA et DRP.

Par ailleurs, en 2011, débute les visites médicales par un médecin du travail pour les NI de 2008, 2009 (soit une cible de 300 NI).

En 2012, le bénéfice de la visite médicale sera la cible des NI de 2010, 2011.

	Actions NI	Suivi (indicateurs)
2011	Intervention de la DRP-MSA dans les sessions de 21h	Nb de sessions Nb de stagiaires

	Visite médicale des NI	Questionnaire de satisfaction
2012	Intervention de la DRP-MSA dans les sessions de 21h Ajustement des interventions en fonction de la demande issue du traitement des questionnaires de satisfaction. Visite médicale des NI	Nb de sessions Nb de stagiaires Questionnaire de satisfaction
2013	- Intervention de la DRP-MSA dans les sessions de 21h -Visite médicale des NI	Nb de sessions Nb de stagiaires Questionnaire de satisfaction
2014	-Intervention de la DRP-MSA dans les sessions de 21h Ajustement des interventions en fonction de la demande issue du traitement des questionnaires de satisfaction. -Visite médicale des NI	Nb de sessions Nb de stagiaires Questionnaire de satisfaction
2015	-Intervention de la DRP-MSA dans les sessions de 21h -Visite médicale des NI	Nb de sessions Nb de stagiaires Questionnaire de satisfaction

3- Saisonniers

Sans objet en Guadeloupe.

4- Acteurs de prévention des grandes entreprises

Sans objet.

5- Travailleurs vieillissants

La problématique de l'allongement de la durée de la vie professionnelle, l'accentuation de la pénurie de main d'œuvre agricole vont accentuer les difficultés de transmission, reprise des exploitations agricoles. Avec l'âge il devra faire face à la pénibilité du travail, aux évolutions techniques et technologiques.

	Actions Travailleurs Vieillissants	Suivi (indicateurs)
2011		
2012	Participation de la DRP et du médecin du	Participation effective à

	travail aux formations organisées sur la problématique du vieillissement au travail.	une session
2013		
2014	Identification des organismes de formation régionaux pour mise en place d'actions « bilan compétences et santé » auprès des exploitants agricoles	Liste d'organismes de formation.
2015		

6- Enseignement agricole

La convention de partenariat entre la CGSS/ INRS/Education Nationale/ a été signée avec la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt en décembre 2010. Elle permet ainsi d'élargir l'enseignement de la Santé Sécurité au Travail à l'ensemble des filières agricoles. Ce sont les enseignants de l'Education Nationale regroupés au sein d'une cellule Prévention qui assurent les formations. Ils bénéficient en effet du concours de la Caisse Générale de Sécurité Sociale et de l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS) pour des formations de niveau instructeurs.

Les disciplines qu'ils peuvent enseigner à d'autres enseignants relais dans les filières agricoles ont été recensées :

- Sauveteur Secouristes du Travail
- Prévention des Risques liés à l'Activité Physique
- Dispositif CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité)
- Risques chimiques et risques biologiques

	Actions enseignements agricoles	Suivi (indicateurs)
2011	Mise en œuvre de la convention Bilan des formations à destination des enseignants des filières agricoles	Nb d'enseignants formés Nb de stagiaires formés/ quelles disciplines
2012	Bilan des formations à destination des enseignants des filières agricoles	Nb d'enseignants formés Nb de stagiaires formés/ quelles disciplines
2013	Bilan des formations à destination des enseignants des filières agricoles	Nb d'enseignants formés Nb de stagiaires formés/ quelles disciplines
2014	Bilan des formations à destination des	Nb d'enseignants formés

	enseignants des filières agricoles	Nb de stagiaires formés/ quelles disciplines
2015	Bilan des formations à destination des enseignants des filières agricoles	Nb d'enseignants formés Nb de stagiaires formés/ quelles disciplines

ACTIONS LOCALES PRIORITAIRES

1- Salon Santé et Prévention au Travail aura lieu sur deux jours en 2011. La possibilité sera offerte aux publics, salariés, chefs d'entreprises et également aux exploitants agricoles de se renseigner sur les acteurs, les méthodes et l'actualité en prévention des risques professionnels. Action qui sera reconduite en 2014.

2- Action de partenariat avec le service de remplacement (SeRAG) Formation des agents de remplacements sur les compétences de base en prévention et à l'évaluation des risques. Ceci afin qu'ils mènent un pré-diagnostic Santé Sécurité au Travail lors de leur mission de remplacement.